



> L'ÉCHO DE

> SAINT FRONT

> Décembre 2020/n°5

## Broyeur communautaire

La commune avait mis à la disposition des habitants un broyeur à côté du cimetière. Certains résidents de notre commune ont donc apporté les branches pour que nos cantonniers, seuls habilités à faire fonctionner la machine, puissent les broyer. Le broyat laissé gracieusement par ces personnes sera très utile pour nos massifs, merci à ces généreux donateurs.

Nous en profitons pour vous rappeler que ce service n'est accessible que sur rendez-vous auprès de la mairie et sur la période où la broyeuse est mise à notre disposition par la communauté de communes Isle Crempse.

Nous vous aviserons très bientôt des prochaines dates de présence du broyeur sur la commune.



## Poursuite de l'embellissement du verger Pascal Pichard

De nouveaux arbres fruitiers ont été plantés (noisetiers, pommiers, cerisiers), agrémentant ainsi ce petit coin de notre commune.

Pascal Pichard aurait été fier du travail de nos cantonniers qui n'ont pas ménagé leur temps et leur savoir faire pour nous offrir un ouvrage de belle qualité.

Dans quelques lustres, nous pourrons déguster les délices du verger mais en attendant c'est avec nos yeux que nous les dégustons!!!

## En bref...

- L'appel d'offres pour les travaux du gymnase a été lancé, la date limite de dépôt des plis étant fixée au 27 novembre 2020.

Après le choix des entreprises attributaires des lots, les travaux devraient démarrer début janvier.

Ils concerneront, en premier lieu, la création des salles de rangement et de réunion attenantes au gymnase, puis dans un second temps, à la fin de la saison de basket, par la rénovation des vestiaires arbitres et joueurs.

Le gymnase sera alors à la hauteur des ambitions du village.

- Deux nouveaux chalands sont venus agrandir notre marché du dimanche : M. Tulout pour la vente d'huitres et M. Placot, pépiniériste

- La commune vient de signer une convention avec le SDIS pour le contrôle des bouches à incendie repertoriées sur la commune.

Ce service gratuit jusqu'à maintenant, est désormais payant. La dépense devrait être de 300 euros tous les deux ans.

## **Conseil Assistance Services Solidaire Information Orientation PErsonnes Âgées ou Handicapées: CASSIOPEA**

La téléassistance devient une nécessité et a un coût pour les personnes âgées, isolées ou handicapées. La commune s'est donc engagée en signant une convention avec CASSIOPEA afin de venir en aide aux personnes ayant recours à ce service en prenant à sa charge deux mois d'abonnement par an. Cette offre est ouverte à tous, sous conditions de revenus et n'est pas cumulative avec une autre aide. Vous pouvez vous renseigner auprès de la Mairie au 05.53.81.01.89

## **Radar Pédagogique**



Vous l'avez sans doute remarqué, notre commune s'est dotée d'un radar pédagogique, actuellement installé route de Ribérac.

Cet émoticône nous sourit ou nous fait la grimace.

La vitesse n'est pas toujours respectée et s'avère parfois dangereuse.

Ce radar autonome à panneau solaire pourra être déplacé régulièrement sur les routes de la commune. Informer sans sanctionner, le but étant de sensibiliser les conducteurs.



Marcel Laubuge s'est éteint à l'âge de 86 ans.

Membre actif de notre village que ce soit au sein du conseil municipal ou des associations, il a oeuvré toute sa vie pour notre commune.

Toutes nos pensées accompagnent sa famille.

## **COVID 19**

A compter de la rentrée de novembre, et afin d'éviter au maximum le brassage des enfants, il a été mis en place 3 lieux de garderie : salle de motricité, garderie et bibliothèque mais également 3 services à la cantine.

Des mesures certes contraignantes mais qui ont pour unique objectif la protection de nos enfants.

Il est à noter que les lourds protocoles sanitaires mis en place afin de préserver la santé de nos concitoyens jeunes et moins jeunes ont un coût non négligeable et pèsent sur notre budget.